

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 NOVEMBRE 2025 (20H00)

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi vingt-quatre novembre à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué le 10 novembre 2025, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Martine MARTIN, Maire.

Etaient présents : Mme MARTIN Martine, M. HEBERT Gaston, M. BUSSY Béranger, Mme TEXIER Monique, MM LINOT Yannick, Mmes Vanessa LEVANNIER, LAROSE Catherine, DESNOS Nathalie, M. ISABEL Jean-Pierre.

Etaient absents excusés : M. Romain HOUDAILLE (pouvoir à Mme MARTIN), M. Patrick SAYER (pouvoir à M. BUSSY).

Madame Vanessa LEVANNIER a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la précédente séance transmise par mail à chaque conseiller est approuvé et signé.

Madame le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour le point suivant : - SMAEP Haute Dorette : modification des statuts

I TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE tranches 1 et 2 – avancement travaux et avenant 1

Madame le Maire informe que les travaux commencés début novembre sont avancés à 90%. Les délais sont bien respectés.

Un rendez-vous avec l'entreprise TOFFOLUTTI et le Maître d'œuvre PROJETUDES, ainsi que l'entreprise ENEDIS aura lieu mardi 25 novembre pour une pré-réception de travaux

Madame le Maire explique qu'un incident sur le réseau électrique dans le chemin dit des Monts a été enregistré la semaine dernière, provoquant une coupure d'électricité de 36 heures dans le secteur. A priori, le réseau Basse Tension enterré dans le chemin dit des Monts a été endommagé. L'origine exacte de cet incident ne nous a pas été communiqué en mairie. Enedis a posé un réseau aérien en attendant la réparation courant février-mars 2026,

D'autre part, Madame le Maire indique que des travaux supplémentaires dans le chemin des Sources sont nécessaires pour 25ml d'assainissement pluvial supplémentaire. Le coût s'élève à 2 216 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour les travaux supplémentaires dans le chemin des Sources.

II SEJOURS SCOLAIRES DES ENFANTS DE LA COMMUNE : participation communale

Pour les séjours scolaires (classe de neige, classe verte, séjour culturel ,,,) des enfants de la commune, Madame le Maire rappelle que le conseil municipal en mai 2009 avait décidé de participer à hauteur de 30 € par élève et par an pour les séjours de moins de 5 jours et à hauteur de 60 € par élève et par an pour les séjours de 5 jours et plus.

Le conseil décide de revaloriser ces montants de 30 € à 50 € et de 60 € à 75€.

D'autre part, Madame le Maire fait part et présente le projet cinéma en cours pour tous les élèves du regroupement pédagogique de Saint Etienne la Thillaye. (3 séances de cinéma, tournage en classe, atelier bruitages, spectacle) Le coût estimatif du projet est d'environ 6 500 €. 4 enfants de Glanville sont concernés.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil décide de verser 200 € (subvention exceptionnelle à la coopérative scolaire) pour ce projet au budget communal 2026.

III AUTOROUTE A13 – rétrocession 160ml chemin longeant l'autoroute

Suite au projet de délimitation modificative de l'emprise du Domaine Public Autoroutier Concédé, Madame le Maire présente la demande de la SANEF, gestionnaire de l'autoroute, pour la rétrocession à la commune de 160 ml de chemin le long de l'infrastructure autoroutière.

Les frais d'actes administratifs et de transfert seront à la charge de la SANEF.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord, à condition que cette partie de chemin desservant des parcelles agricoles soit empierré par la SANEF.

IV SMAEP Haute Dorette – rapport sur le prix et la qualité du service 2024 et modification des statuts

Madame le Maire présente le rapport annuel 2024 du syndicat AEP de la Haute Dorette sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Il en ressort que la qualité de l'eau distribuée est conforme aux normes, le rendement du réseau est de 78,40 % (en nette baisse), le prix moyen TTC du m³ est de 2.81 € TTC.

Ce rapport a été mis à disposition du public pour consultation pendant un mois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ce rapport.

D'autre part, le syndicat demande aux communes membres de délibérer en conseil sur les modifications des statuts concernant la représentation communale par un délégué titulaire et un délégué suppléant, au lieu de 2 délégués titulaires et 2 suppléants.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son accord pour modifier les statuts tel que présenté.

V ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Vu les élections municipales de mars 2026, Madame le Maire demande au conseil leur position pour la date du vote du budget communal 2026, sachant que les communes auront jusqu'au 30 avril.

Après en avoir débattu, le conseil décide de voter le budget avant les élections.

Madame le Maire propose les projets d'investissement suivants pour 2026 :

- EGLISE maçonnerie intérieure -polychromie du chœur et de l'arche triomphal + restauration des fonts baptismaux et de la chaire.

Sachant que Monsieur Courbit a confirmé son apport financier. La demande de subvention au Département dans le cadre de restauration de patrimoine non classé a été déposée en juillet 2025.

- LOGEMENT MAIRIE : restauration de la façade en amiante

- BANC Jardin de la mairie

- ECLAIRAGE EXTERIEUR SOLAIRE du parking de l'église

VI URBANISME

Madame le Maire informe des dernières demandes d'urbanisme :

- Déclaration Préalable de M. DUNEVEU pour une pergola
- Déclaration Préalable de M. HUBSCHER pour rénovation et extension d'un garage
- Permis de Construire de M. BILLING pour extension habitation
- Déclaration Préalable de Mme Jacqueline HEBERT pour un abri de jardin
- Déclaration Préalable de SCI QUESNAY IMMO pour un club house auprès du terrain tennis
- Permis de Construire de SCI CASAGIU pour un garage annexe habitation.

VII ANIMATIONS et DATES à retenir sur la commune

- TELETHON 5-6 décembre 2025 :

Pour rappel, les communes de Beaumont en Auge, St Hymer, Tourville en Auge, St Etienne la Thillaye participeront au téléthon 2025 menée par l'association des Balades stéphanoises.

Le conseil a attribué une subvention de 100 € à l'association des Balades Stéphanoises pour acheter des lots pour la tombola. La commune fera des **crêpes pour être vendues et du potage pour les marcheurs ; 3 marches seront organisées sur Glanville.**

- VŒUX du conseil municipal et partage galette des rois avec les habitants :
DIMANCHE 11 JANVIER

- REPAS SENIORS : le SAMEDI 28 MARS.

VIII QUESTIONS DIVERSES

- CAMPING-CARS parking de l'église : Madame Desnos indique que les camping-cars stationnent continuent à stationner sur le parking de l'église. Ils utilisent évidemment l'eau du cimetière Voir l'électricité de l'église.

Le conseil engage le débat sur le stationnement des camping-cars....

- Vente de CHOCOLATS ASP. La vente 2025 est moins importante que les années passées.

- PAROISSE ND DE LA COTE FLEURIE : Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion des maires avec Don Didier-Marie sur la nouvelle organisation de la paroisse.

- ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : Madame le Maire explique les nouvelles règles pour le scrutin de mars 2026.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h15.

Affiché le 28 novembre 2025 à la porte de la mairie.

Le Maire
Martine MARTIN.